



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

quotidiens

Question écrite n° 109507

## Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication à propos de la situation de la presse écrite ; en effet, celle-ci se trouve en grave danger dans la mesure où l'existence des quotidiens risque, à terme, d'être remise en cause, certains dirigeants de groupes de presse vont même jusqu'à déclarer que la presse écrite a, au maximum, « dix ans devant elle » ; face à la progression des journaux gratuits et à la profonde mutation engendrée par la révolution numérique, la presse écrite payante est confrontée à une concurrence particulièrement féroce ; de plus, l'émergence d'internet s'inscrit dans un contexte où il est avéré que les Français ne lisent plus suffisamment. La presse écrite doit donc faire face à une crise sans précédent ; sa pluralité et son indépendance garantissent la démocratie, et contribuent ainsi à susciter la réflexion ; à l'heure où la politique se résume trop souvent à la démocratie d'opinion, aux images et aux sondages, les débats collectifs approfondis sont plus que jamais nécessaires ; la presse écrite, en demeurant plurielle, peut et doit contribuer à des échanges de qualité. En conséquence, il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour maintenir et développer une information diversifiée.

## Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109507

**Rubrique :** Presse et livres

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 novembre 2006, page 11480